

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 584 agréant M. Feuillet (Jacques) en qualité d'agent spécialement préposé à la direction des opérations d'assurances maritimes et transports de la Société « L'Unité ».

n° 584

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 mai 1953

Numéro JO
n° 7 du 01/06/1953

Date du numéro
1 juin 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Feuillet (Jacques) est agréé en qualité d'agent spécial de la Société d'assurances « L'Unité » et sera préposé aux opérations d'assurances maritimes et transports que ladite entreprise se propose d'effectuer sur le Territoire de la Côte Française des Somalis. La présente décision aura effet pour compter de la date de sa parution.